



## TARIFS CIMETIERE COMMUNAL à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024

Délibération du 8 avril 2023

PRESTATIONS	TARIFS
CONCESSION POUR 15 ANS	265 €
CONCESSION POUR 30 ANS	700 €
CONCESSION POUR 50 ANS	1400 €
TAXE D'INHUMATION supprimée depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2021	Exonération
DROIT DE SEJOUR EN CAVEAU PROVISOIRE	4 €
DROIT DE SEJOUR EN CAVEAU PROVISOIRE AU-DELA DU 90 <sup>e</sup> JOUR	6 €
Vacation de Police	25 €
Dispersion de cendres dans le jardin des souvenirs	GRATUIT